



La Tour du Pin  
Enseignement agricole public

commerce • horticulture • animalerie

A l'attention des Parents d'élèves

Objet : Organisation rentrée scolaire 2021/2022

Réf : OB/FR/JL

Dossier suivi par :

La Tour du Pin, le 29 juin 2021

Madame, Monsieur,

## **RENTRÉE SCOLAIRE JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021**

### **2<sup>nd</sup> Professionnelle « Conseil Vente en Animalerie »**

#### **Comme suit :**

08h-09h : Accueil de tous les élèves et de leurs familles en salle de conférence par le Proviseur.

09h-10h : Accueil des élèves internes à l'internat et placement dans les chambres.

10h-12h : Prise en charge des élèves et de leurs familles par le professeur principal.  
(distribution de carnet, emploi du temps, visite de l'établissement et de l'exploitation, réponses questions parents).

12h : Repas des demi-pensionnaires et internes au restaurant scolaire.

13h30 -17h15 : Encadrement par le professeur principal et le coordonnateur

Points abordés : Visite de la ville de la Tour du Pin  
Stages en entreprise, stages sur l'exploitation ou l'animalerie  
Règlement Intérieur

### **Vendredi 03 Septembre : Début des cours**

**Lycée professionnel Horticole et Animalier**  
164 Allée Louis Clerget – 38110 LA TOUR DU PIN  
Siret : 193 818 192 00042

Tél : 04 74 83 20 70 - Courriel : [lpa.la-tour-du-pin@educagri.fr](mailto:lpa.la-tour-du-pin@educagri.fr) -- Site internet : [www.lyceehorticole.fr](http://www.lyceehorticole.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Les élèves devront avoir comme matériel obligatoire :**

- Pour tous les élèves :
  - 1 cadenas
  - 1 cahier de texte
  - matériel d'écriture

– Les fournitures scolaires seront demandées à la rentrée par chaque professeur, selon leurs exigences.

– Tous les élèves devront avoir obligatoirement leur carte « Pass'Région » le jour de la rentrée. Elle vous permettra, entre autre, l'accès à la restauration du lycée ainsi que l'obtention de multiples avantages. De plus, son renouvellement se fera par notre intermédiaire dès la rentrée.

– Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAPA et de 2<sup>nde</sup> Professionnelle (Productions Végétales, Conseil Vente en Animalerie et Conseil Vente en Jardinerie) : le matériel et équipement professionnels (chaussures, tenue de travail, greffoir, sécateur) seront achetés par l'établissement avec la bourse d'équipement attribuée par le Conseil Régional à l'établissement. **Merci de faire la demande de cette bourse lors que vous demanderez la carte « Pass' Région », mais de mettre comme bénéficiaire notre établissement scolaire (le Lycée Horticole et Animalier de La Tour du Pin).**

– Pour tous les autres élèves qui ne bénéficient par de cette bourse (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, CAPA 2 et 1<sup>ères</sup> Professionnelles et Terminale Bac Pro des filières Productions Horticoles, Conseil vente en Animalerie et Jardinerie), ce matériel devra être acheté par les familles, soit en passant commande au lycée à la rentrée (afin de bénéficier d'un tarif groupé), soit de manière individuelle. **L'équipement, entre autre en chaussures de sécurité, est OBLIGATOIRE.**

A cet effet, vous trouverez dans le dossier d'admission un coupon vous demandant de noter les mesures et/ou pointures de votre enfant afin que nous puissions préparer la commande groupée.

- Pour les internes :
  - 1 paire de draps (dessous / dessus ou housse de couette)
  - 1 couverture ou 1 couette
  - 1 oreiller et sa taie
  - 1 cadenas
  - 1 nécessaire de toilette

Vous trouverez ci-joint un calendrier prévisionnel des stages. Nous vous invitons dès maintenant à faire une démarche auprès de professionnels pour les stages de votre enfant.

Vous serez informés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre des dates de conseils de classe et des dates de réunions parents-professeurs.

Nous vous rappelons que vous devrez fournir la totalité des pièces du dossier d'inscription lors des chaînes d'inscription. Seule l'attestation d'assurance scolaire nous sera fournie au plus tard le jour de la rentrée. ***En cas de non fourniture, aucun certificat de scolarité au nom de l'enfant ne sera délivré à la famille à la rentrée scolaire***

Vous souhaitant bonne réception, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Conseiller Principal d'Education,  
J. LEGRAND

